

VIVRE À VEUREY

ACTUALITÉS MUNICIPALES ET ASSOCIATIVES



N°85

MAI 2022

AU SOMMAIRE

Agenda / Etat Civil / Edito	P. 2/3	Environnement / Santé.....	P.9
Solidarité	P. 4	Ca s'est passé	P. 10
Cadre de vie	P. 5	Médiathèque	P. 11
Social / Jeunesse	P.6/7	Associations.....	P. 12>14
Travaux / urbanisme	P. 8	Métropole	P. 15
		Expression Politique	P. 15
		Infos pratiques	P. 16



AGENDA

> Dimanche 8 Mai - 11h00
Monument aux morts Veurey
Commémoration du 8 mai 1945



> Dimanche 8 MAI de 8 h à 15 h /16 h
parking gymnase Espace Ch. De Gaulle à Noyarey
Marché aux fleurs organisé par Comité d'Animation



> Vendredi 20 mai - 20h30
Parc de la Mairie
Spectacle conte, musique et danse, proposé par la médiathèque



> Week-end du 4 et 5 juin
Parc de la Mairie
Fête du village. (bulletin d'inscription au repas de dimanche midi dans ce magazine)



ETAT CIVIL

NAISSANCES

- THIEBAUX Anatole le 3 avril 2022 à VOIRON

DÉCÈS

- AIT OUARET Mouloud le 21/03/22 à LA TRONCHE

- LA GRECA Antonino le 26/03/22 à LA TRONCHE



INFOS

• LISTES ELECTORALES 2022

N'oubliez pas de vous inscrire. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. Les inscriptions sont possibles dès à présent jusqu'au 6 mai pour les élections législatives.

Ci-dessous les démarches pour vous inscrire:

- En ligne sur www.service-public.fr, muni de justificatifs de domicile et d'identité numérisés.
- Sur place en mairie ou par courrier muni de justificatifs de domicile et d'identité et du Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

• PUBLICATION NAISSANCE

Lors d'une naissance, les parents remplissent un imprimé pour la déclaration à la presse auprès du service d'état civil du lieu de naissance de leur enfant. La mairie de Veurey-Voroize réceptionne ce document et en fonction de la volonté des parents nous faisons paraître ou pas l'annonce dans le bulletin municipal.

• RECENSEMENT CITOYEN

Chaque jeune veurois(e) doit OBLIGATOIREMENT se faire recenser au cours du mois de ses 16 ans. Il ou elle doit se présenter à la mairie avec sa carte d'identité et le livret de famille de ses parents.



Se situer dans l'actualité ou se projeter sur le long terme ?

Nous avons tous souvent l'impression d'être obligés de réagir vite et d'être empêchés de voir loin. C'est probablement le mal du siècle ... mais, si on essayait de faire les deux ? A Veurey-Voroize nous avons une vision sur l'avenir de notre commune et donc des projets.

Nous sommes convaincus que notre village, si beau, doit rester attractif pour toutes les générations.

- Les jeunes familles tout d'abord car elles représentent le dynamisme et l'avenir. C'est le sens de la rénovation de l'école, en cours, et du projet d'extension de notre crèche, à l'étude. Nous réfléchissons aussi à l'amélioration du bâtiment du Centre de loisirs.
- Les personnes plus âgées aussi qui sont les gardiens du passé de notre village et nous rappellent ce qui doit être conservé. C'est le sens de la rénovation de la Cure, de l'église mais surtout de notre maison de santé. Nous réfléchissons aussi à un lieu de vie adapté aux seniors.
- Enfin pour l'ensemble de la population nous aménageons l'espace public et sportif notamment en bas du village et nous étudions avec l'aide de la gendarmerie un système de vidéo surveillance qui rassurera, mais sans nuire aux libertés individuelles.

Pour tout cela nous choisissons des outils de travail et de réflexion, dont le plus important est le Budget. J'ai eu l'occasion de vous le présenter dans le dernier « Vivre à Veurey ». Un budget pour 2022 qui permet de revenir aux équilibres essentiels, pour pouvoir continuer à investir pour l'avenir. Rigoureux dans la gestion au jour le jour, mais ambitieux quant aux perspectives d'investissement. Un Budget qui permettra de baisser, à court terme, la dette de la commune qui par ailleurs est très raisonnable.

Ce Budget a été voté à l'unanimité, mais ce qui est regrettable ce vote a eu lieu sans les élus de l'opposition qui n'ont pas siégé pour des raisons qui n'ont rien à voir avec les finances de la commune.

Nous nous efforçons aussi d'être présents et réactifs lorsque l'actualité l'impose. C'est la raison pour laquelle nous sommes investis pour que les échéances électorales se passent au mieux, avec sérieux et convivialité. Merci à celles et ceux qui consacrent du temps à tenir le bureau de vote !

Philippe Monier, 1^{er} Adjoint

Directrice de la publication :

Pascale Rigault

Graphisme et mise en page :

Philippe Heraud

Banques d'images: Archives mairie,

Pexels, Pixabay, Adobe Stock.

Rédaction: Mairie et associations.

Dépôt légal à parution.

Merci de déposer articles et photos

sur la boîte mail dédiée :

articles@veurey.fr

Prochaine date maxi d'envoi des

fichiers : **Lundi 25 avril**



Deux familles Veuroises se sont engagées dans une démarche d'accueil pour les déplacés Ukrainiens, et c'est avec une grande émotion et une réelle bienveillance que deux mamans et leurs filles ont pu être accueillies sur le territoire de la commune.

Gallina et sa fille Anastasia chez M et Mme Billaud et Viktoriia et sa fille Diana chez M et Mme Ramus, ont trouvé aide et réconfort.

Nous souhaitons tout particulièrement rendre un hommage à ces deux familles d'accueil pour leur investissement.

La commune remercie également :

- Les nombreuses personnes qui se sont proposées pour servir d'interprètes
 - Annick et Nicole qui enseignent le français aux deux mamans
 - Aux personnes qui ont offert du mobilier pour l'aménagement de l'ancien cabinet médical
 - Aux Veurois qui ont participé en grand nombre au loto du comité dont le bénéficiaire ira aux deux familles
 - Les différentes associations qui accueillent les Ukrainiennes pour différentes activités (Hyoshi, la gym volontaire, les petits malins...)
 - Le CCAS pour sa participation logistique et financière
 - Mme Peytavin, directrice de l'école élémentaire, Mme Senillou institutrice de CM2 qui ont accueilli Anastasia et Diana avec un chamboulement de leurs programmes, bataillant avec les démarches administratives.
- Les instituteurs ont utilisé la coopérative scolaire pour l'achat d'une tablette afin de faciliter les apprentissages pour les deux nouvelles élèves

Afin de permettre aux familles de retrouver un peu d'indépendance, les élus ont décidé de mettre à disposition l'ancien cabinet médical.



Les agents des services techniques ont travaillé pour mettre en place un espace salle de bain et une cuisine, dans le but que le rez de chaussé du cabinet médical soit opérationnel pour l'installation de nos deux familles.

Lors de la visite de leur futur logement, Gallina, Viktoriia Anastasia et Diana ont apprécié les surfaces proposées, et vont s'approprier ces locaux en faisant par exemple elles-mêmes la peinture. Un bail à titre gratuit va être établi jusqu'à fin mars 2023. Les élus ont voté la prise en charge des fluides du bâtiment.

Les deux familles d'accueil et surtout les deux mamans, tiennent à remercier l'ensemble des participants à cette aventure humaine : les élus, le corps enseignant, les services techniques (mention plus particulière pour Tim), et Emmaüs qui a mis à disposition un interprète et qui a fourni le mobilier manquant



De gauche à droite :

Deuxième rang :

Florence Coulet (DGS Mairie) et Ruslan (interprète Emmaüs),

Premier rang :

Lorène (responsable logistique Emmaüs), Mme Ramus et Mme Billaud (familles d'accueil), **Gallina et sa fille Anastasia, Diana et sa maman Viktoriia**, Pascale Rigault (Maire) et Jean-Marc Quinodoz (Adjoint aux travaux).

Nous souhaitons une belle installation à Gallina et Viktoriia ; nous réitérons nos vœux que cette guerre trouve une fin rapide dans le but qu'Anastasia et Diana retrouvent toute leur famille

Petits rappels habituels du printemps :

L'hiver est déjà loin et les beaux jours semblent s'installer durablement. De retour aussi les barbecues et les soirées entre amis, mais également la reprise vigoureuse de la végétation.

Donc, comme chaque année, nous devons faire un petit rappel des règles élémentaires de civisme et du bien vivre ensemble. Elles semblent malheureusement oubliées par un petit nombre de Veurois, ce qui gâche un peu le plaisir de tous les autres ...

Les petits gestes qui changent tout

> Tout d'abord les **horaires réglementés** pour les travaux générant une nuisance sonore ;
Tonte, tronçonnage, bricolage...

Du lundi au vendredi : 8h00 > 12h00 / 14h00 > 19h00

Les samedis : 9h00 > 12h00 / 15h00 > 18h30

Les dimanches et jours fériés : 10h00 > 12h00



> **Les propriétaires sont tenus d'assurer l'entretien des arbres et des haies bordant les trottoirs et les chemins communaux (article D161-24 du Code rural).**

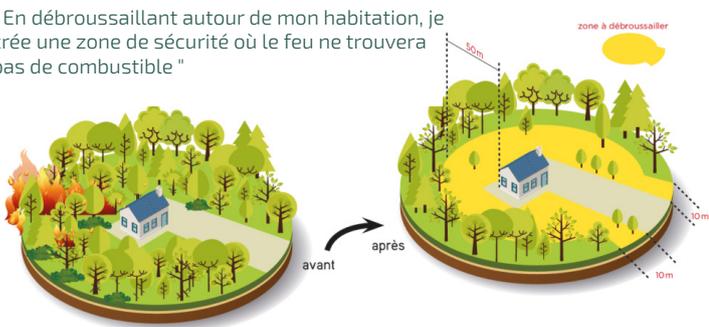
Le manque de visibilité pourrait causer un accident. À noter également que les talus en déblai c'est à dire surplombant les voiries sont présumés appartenir aux riverains, responsables là aussi de leur entretien.

> **L'interdiction de brûler des végétaux, y compris pour les agriculteurs et forestiers dans le périmètre du plan de protection de l'atmosphère (PPA) de Grenoble, sauf dérogation spéciale.**

Pour rappel la contravention encourue se monte à 450€.



" En débroussaillant autour de mon habitation, je crée une zone de sécurité où le feu ne trouvera pas de combustible "



> **L'obligation légale de débroussaillage (OLD) pour la totalité de la parcelle, même sans construction, situées en zone urbaine et 50m autour des habitations pour les parcelles situées en zone non urbaine et à moins de 200m des forêts.**

Là encore amende de 135€ puis 30€/m2.

De plus en cas d'incendie hormis le risque encouru, la couverture par l'assurance pourrait poser problème.

> **La divagation, les aboiements continus de chiens ainsi que le ramassage de leurs excréments.**



> **Le stationnement des véhicules, interdit sur les trottoirs.**



> **Et enfin comme toujours, les encombrants et gros cartons dans les logettes OM relevant de la déchetterie.**

A ce sujet nous voyons beaucoup trop souvent des personnes possédant des containers individuels et bénéficiant de la collecte en porte à porte, utiliser les logettes de regroupement. Par commodité sans doute... ou manque d'envie pour la présentation du jeudi et vendredi. **Or ces équipements ont été prévus pour les rues ou quartiers où la collecte ne peut se faire ; voie étroite ou absence d'aire de retournement. Ils sont calibrés en fonction du nombre d'habitations et bien souvent déjà saturés quand le tri n'est pas respecté.**

Les utiliser ainsi ne fera qu'aggraver les choses. Inutile également de poser des sacs à terre lorsque les bacs sont pleins, ils ne seront pas ramassés et là aussi la situation va s'empirer.



Merci donc de faire chacun un effort pour le bien de tous !!!



Mission Locale Isère-Drac-Vercors
28 rue de la Liberté, 38360 FONTAINE
04 76 53 34 10

Le Contrat d'Engagement Jeune

Depuis le 1er mars 2022, la Garantie Jeunes (GJ) s'est arrêtée et a laissé sa place au Contrat d'Engagement Jeune (CEJ). Même s'il y a des différences, nombreux sont les points communs.

Le CEJ s'inscrit dans la continuité du plan "1 jeune, 1 solution" mis en place en juillet 2020, une mobilisation en faveur de l'emploi des jeunes qui a permis à près de 4 millions d'entre eux de trouver une solution d'insertion.

Comme la Garantie Jeunes, il s'agit d'un dispositif d'accompagnement renforcé d'une durée de 6 à 12 mois pour les jeunes, avec l'objectif de les aider à définir leur projet professionnel et/ou à trouver un emploi.

Vous avez entre 16 et 25 ans (moins de 30 ans si en situation de handicap) ? Vous êtes sans emploi, ni formation ? Vous n'avez pas de projet professionnel défini ? Vous recherchez un emploi ? Vous êtes prêt(e) à vous engager ?

Le CEJ est fait pour vous !

À la Mission Locale Isère-Drac-Vercors, l'équipe CEJ est constituée de Nicolas D'ORAZIO, coordinateur du dispositif, ainsi que de Michaëlle CHARLES et Séverine CARRE, conseillères en insertion sociale et professionnelle.

Sa mission sera de vous accompagner pendant 6 mois tout au long d'un parcours sur-mesure (entre 15 à 20 heures par semaine) composé de collectifs, d'entretiens individuels et de démarches autonomes.

À votre disposition : toute l'offre de service de la Mission Locale et toutes celles proposées par nos partenaires.

Si vous respectez vos engagements et certains critères d'éligibilité, vous pourrez toucher une allocation pouvant aller jusqu'à 500€ par mois.

Le Parcours du CEJ

Afin d'être accompagné au mieux, l'équipe CEJ vous propose différents parcours adaptés à vos besoins. Un parcours dure 1 semaine et est composé d'ateliers collectifs comme d'entretiens individuels. Sachant que vous pourrez effectuer plusieurs parcours tout au long de votre Contrat d'Engagement Jeune.

Emploi

Dans ce parcours, vous découvrirez un ensemble de techniques et de méthodes indispensables pour rechercher un emploi, un stage ou une alternance. Durant la semaine, vous allez :

- construire vos outils de recherche d'emploi (CV et lettre de motivations) ;
- expérimenter les différentes méthodes de recherche d'emploi qui vous seront présentées (réseau / Candidature spontanée / réponse à offres) ;
- être préparé aux entretiens de recrutement.

Orientation

Dans ce parcours, vous définirez votre projet professionnel, le but étant d'aboutir à une liste de métiers qui pourraient vous convenir. Durant la semaine, vous allez établir :

- vos représentations professionnelles ;
- votre intérêt professionnel ;
- vos attentes et aspirations professionnelles ;
- la faisabilité de votre projet.

Développement personnel à la réalisation de soi

Dans ce parcours, vous apprendrez à vous connaître et à favoriser une meilleure image de soi, amour de soi et confiance en soi afin de vous responsabiliser et devenir autonome. Selon votre implication, vous pourrez :

- acquérir de nouvelles qualités (écoute, la persévérance, la discipline, la communication assertive...);
- développer la compréhension de votre environnement (croyances, notion de sabotages...);
- développer de nouvelles compétences (notamment l'intelligence émotionnelle);
- accroître votre pensée stratégique;
- améliorer votre notion du temps (savoir prioriser, s'organiser...);

Accès à l'autonomie et à la culture

Dans ce parcours, vous effectuerez des activités annexes qui viendront appuyer vos démarches d'insertion. Les thématiques sont :

- le sport;
- l'accès à la culture;
- le numérique;
- la mobilité;
- le logement;
- la santé;
- le budget;
- la lutte contre les discriminations

CEJ et Emploi

La nécessité d'être en activité est au cœur même du Contrat d'Engagement Jeune. C'est pourquoi la Mission Locale a prévu de vous faire rencontrer des employeurs, pour leurs offres comme pour des infos métiers, lors de forums ou de job dating.



Pour ce faire, nous recenserons plus précisément toutes les actions de recrutement sur l'agglomération grenobloise, qu'elles soient organisées par des partenaires ou des entreprises. Et pour bien vous préparer, vous pourrez participer à des ateliers coaching et des simulations d'entretiens intégrés aux parcours. Vous pourrez aussi effectuer des stages non rémunérés de deux semaines qui vous permettront de découvrir des entreprises et peut-être trouver votre voie.

Par ailleurs, le dispositif Cap Vers l'Entreprise, intégré dans le CEJ, a pour objectif de rapprocher jeunes et professionnels en travaillant sur les représentations par le biais de binôme jeune/tuteur.

La Mission Locale Isère-Drac-Vercors est d'ailleurs encore en recherche de tuteurs. Employeurs, si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter Patricia OSTORERO par téléphone au 06 61 97 33 96 ou par mail à p.ostorero@mlidv.com !.

Cet été c'est décidé je b^ossse!

Tu souhaites gagner un peu d'argent pour payer tes vacances, avoir une 1^{ère} expérience de travail !?

La mairie te propose de rejoindre ses services pendant 1 semaine.

- > **Qui?** Tu habites Veurey et tu as 16 ans au moment du contrat
- > **Quand?** Début juillet
- > **Comment ?** Dépose ton cv et une lettre de motivation en mairie avant le 8 mai.



8 TRAVAUX /URBANISME

Travaux école :

Poursuite des aménagements intérieurs : les peintures, sols, plafonds et réseaux sont terminés, pose en cours des sanitaires, mobiliers et diverses finitions.

A l'extérieur poursuite de l'équipement du préau et des cours Est et Ouest Réception prévue mi-juin comme indiqué au planning initial.



Salles de classes



Escalier de secours cours Ouest



Salle des enseignants.es

Parking derrière le commerce Vival :

Fin des travaux d'aménagement du parking avec place PMR réservée à l'espace de santé, parking vélos et 14 places de stationnement avec revêtement permettant l'infiltration des eaux pluviales, plantation de 4 arbres de hautes tiges et cheminement piéton venant de la tour et du bas du village. Le tout effectué et pris en charge par les services de la Métro dans le cadre des aménagements « cœur de ville - cœur de village ».



Notre Architecte Conseil, Murielle CLAIR assure une permanence en Mairie tous les 1er vendredis du mois de 13h30 à 17h00.

Pour les prises de rendez-vous contacter la Mairie :

Par mail : urbanisme@veurey.fr

Par téléphone : 04 76 85 16 80

N'hésitez pas à prendre rendez-vous, toujours disponible et à votre écoute, elle sera vous apporter des conseils propres à favoriser la qualité architecturale, paysagère et environnementale et la bonne insertion dans le site de votre projet avant sa réalisation.

Rappel : Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez déposer vos demandes d'urbanisme de façon dématérialisée, la commune met à votre disposition un service en ligne, sécurisé, gratuit, le guichet numérique des autorisations d'urbanisme accessible depuis le lien : <https://depotdau.lametro.fr/gnau/#/>



L'arrivée des beaux jours c'est aussi le retour des chenilles processionnaires dans les jardins ou les rebords de balcons. Celles-ci peuvent représenter un danger pour les personnes et le animaux de compagnie.



Chenilles processionnaires Attention danger !

La chenille processionnaire du chêne (été) :

Les œufs éclosent vers mars-avril. La chenille se déplace en fin de journée et la nuit en procession sur les feuilles pour se nourrir. Vers le mois de juin-juillet, les chenilles fabriquent leur nid au niveau du tronc et des branches les plus solides. Ce nid renfermera les chrysalides qui se métamorphoseront en papillon en août. Les papillons vont ensuite s'accoupler, pondre des œufs et donner naissance à de nouvelles chenilles urticantes.

Elles peuvent entraîner de vives réactions allergiques à cause de leurs poils urticants, comme des éruptions cutanées, des démangeaisons, des œdèmes et des décollements de la rétine s'ils entrent en contact avec les yeux. On les redoute particulièrement chez les enfants et chez les animaux car elles sont à leur portée, sur l'herbe et à proximité des pins et des chênes en forêt.

Si un nid de chenilles processionnaires s'est installé dans votre jardin, sachez qu'il ne faut pas s'en approcher et encore moins les toucher. Il est aussi conseillé de :

- Ne pas se promener sous un arbre porteur d'un nid.
- Porter des vêtements couvrants lors de balades en forêt (manches longues, pantalons longs)
- Eviter de se frotter les yeux en cas d'exposition mais aussi pendant et au retour d'une balade.
- En cas de doute quant à une exposition aux poils des chenilles, prendre une douche et changer de vêtements en rentrant.
- Si vous habitez à côté d'un arbre infesté : ne pas sécher le linge dehors surtout s'il y a du vent, laver soigneusement les fruits et légumes du jardin, faire attention en tondant la pelouse.
- Ne pas laisser jouer les enfants à proximité d'un arbre infesté et à distance, les munir de vêtements protecteurs (voire chapeau et lunettes également).
- En présence d'un nid de chenilles processionnaires, ne cherchez pas à le détruire immédiatement et demandez conseil à des professionnels. Si vous avez un doute, ne secouez pas les branches de l'arbre et ne remuez pas le sol pour faire tomber l'éventuel nid. Ne consommez pas les fruits qui se trouveraient en-dessous.

Pour détruire les chenilles processionnaires, plusieurs solutions :

- Soit en détruisant leur nid, en suivant les conseils d'un professionnel ou en faisant appel à un spécialiste qui détruira le nid à votre place.
- Soit en appliquant sur le nid un traitement adapté à base de *Bacillus thuringiensis*, un produit disponible dans les jardineries.
- Soit en introduisant ses prédateurs naturels, grâce à des nichoirs, comme le coucou ou la mésange qui se nourrissent des larves de chenilles processionnaires.



Jeudi 17 mars
Un Chemin de mémoire inauguré par Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, pour se souvenir de la Bataille de Voreppe en 1940.



Dimanche 3 avril.
Salle pleine pour le loto organisé par le Comité d'Animation dont le bénéfice sera reversé aux 2 familles Ukrainiennes hébergées à Veurey.



Samedi 2 avril
Assemblée Générale et repas dans la bonne humeur de l'association de l'Age d'Or

LA NUIT

&

LA LUMIÈRE

Spectacle conte, musique et danse

Vendredi 20 mai à 20h30

Parc de la Mairie à Veurey

Organisé par la médiathèque,
en partenariat avec :

Les Conteuses de Racont'thé

Les Parparlottes de Noyarey

L'École de Musique

et Gaëlle Revenu.

Spectacle tout public

Rdv devant un feu de camp *
dans le parc de la mairie,
pour 1h de contes.

Prévoir des plaids, et des
lampes de poche
Accueil et buffet en musique !

Solution de repli en cas de pluie. *





FETE DU VILLAGE 2022

WEEK-END DU 4 ET 5 JUIN

PARC DE LA MAIRIE



PROGRAMMATION

SAMEDI 4 À PARTIR DE 19H00

. BUVETTE / RESTAURATION RAPIDE (SAUCISSES, MERGUEZ, HOT-DOG, FRITES, PÂTISSERIES)

. A 21H00 CONCERT POP ROCK AVEC LE GROUPE "PELMEL" SUIVIE D'UNE SOIRÉE DANSANTE SONORISÉE PAR LE GROUPE.



DIMANCHE 5 À PARTIR DE 11H00

. APÉRO EN MUSIQUE ANIMÉ PAR FRANCK LAFRANCHESCHINA

. REPAS CHAMPÊTRE À 12€/PERSONNE (SUR RÉSERVATION UNIQUEMENT)

AVEC AU MENU :

- SALADE TOMATE / MOZZA
- JAMBON Á LA BROCHE SERVI AVEC UN GRATIN COURGETTES / RAVIOLES
- FROMAGE
- TARTELETTES AUX FRUITS



LES ANIMATIONS DE LA JOURNÉE :

. SPECTACLE " FOLIE 80" PRESENTÉ PAR LA TROUPE "BELLADONE MUSIC-HALL"

. CHATEAU GONFLABLE, MAQUILLAGE, SCULPTEUR SUR BALLON, MANÉGE ET PÊCHE AUX CANARDS, CONFISEUR.



INSCRIPTION AU REPAS DU DIMANCHE

Bon d'inscription également en téléchargement sur l'agenda du site

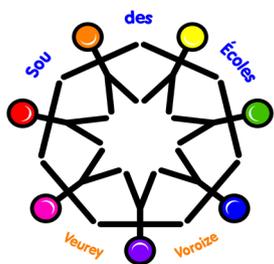
NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

MAIL : TÉL :

Nb REPAS : 12€ x TOTAL : €

- . Attention nombre de places limitées
- . Règlement par chèque (à l'ordre du Comité Animation) ou espèces, à déposer au secretariat ou dans la boîte aux lettres de la mairie avant le **20 mai**.
- . Aucune réservation ne sera prise en compte sans le règlement joint.



SOU DES ECOLES "OPERATION BRIOCHES"

13 ASSOCIATIONS

Après 2 années d'interruption, l'opération «vente des brioches» reprend du service et aura lieu **le vendredi 06/05 à la sortie des écoles et le samedi 07/05 dans le village en porte à porte.** Il y en aura pour tous les goûts : nature ou pépites de chocolat, voilà de quoi agrémenter vos petits déjeuners !

Nous comptons sur vous pour réserver le meilleur accueil aux enfants et aux parents membres du sou. Nous vous rappelons que l'ensemble des actions du Sou des Écoles permet de financer certains projets éducatifs proposés par les enseignants ou de réaliser des activités pour les enfants de la commune. A très vite dans le village !



Voulez-vous

- Entretenir votre forme physique pour votre santé?
- Vous détendre, vous déconnecter, vous vider la tête pour votre bien-être mental?
- Travailler en petit groupe et ainsi bénéficier d'un suivi individuel par une animatrice diplômée attentive ?
- Faire des exercices proposés avec des niveaux variés, afin que chacun(e) bouge selon sa forme du jour ?
- Travailler dans une ambiance agréable, une musique douce et entraînant?
- Rencontrer d'autres personnes ?
- Sortir de chez vous ?
- Faire du sport près de chez vous à un prix abordable ?



Ce sont autant de bonnes raisons pour rejoindre l'EPGV !

Les nouveaux peuvent bénéficier de 2 séances gratuites pour tester avant de prendre une licence à prix réduit pour terminer l'année.

Venez en tenu de sport avec des baskets, semelles propres, et une bouteille d'eau. Le matériel est prêté.

Contacts :
Annick Jullien : 06 72 61 65 62
Fiona Hemming : 06 30 90 23 95



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
matin					Gym 8h45
après-midi			Gym pour tous 17h	Pilates 17h	
soirée	Gym 18h30		Pilates 18h15		
soirée	Pilates 19h45				

Flore d'ici : la Ficaire :

ficaria ranunculoïde

Fam . Renonculacées:

Regardez-moi bien, oui, oui, vous avez bien vu : Je suis UNE STAR ! Malgré les petits noms que l'on me donne ici ou là : petite chélidoïne ou Herbe au fic (pour ma réputation à soigner les verrues, chez l'homme ou les ruminants), Herbe aux hémorroïdes(autre soin ... plus ciblé), ou bouton-d'or (mais c'est confus, et me semble-t-il trop limité) ; et enfin le joli qualificatif de « *petite éclair* ».

Non, en réalité, je suis à moi toute seule , une véritable étoile, brillante, jaune d'or, avec 6 à 12 pétales ; un vrai soleil quoi. Et voyez les tapis que je forme, de véritables cieux étoilés.

De plus, comme toutes les stars, j'apparais en premier au printemps , en mars- avril, et bien avant les pauvres pissenlits!).

Hélas, les herboristes m'ont donné un nom, qui ne fait référence qu'à mes racines, renflées en petits bulbes, nom issu du latin *ficus* (= figue).

J'agrémente mon charme avec de belles feuilles en forme de coeur ; et pour ne pas abimer ma fleur je me ferme par temps couvert.

.Star, oui, mais généreuse avec ça :, tant pour votre santé :depuis le XVII°, je suis utilisée pour décongestionner les hémorroïdes. (Néanmoins, comme je contiens des substances vénéneuses, ma racine doit être réservée à un usage externe)..

.qu'en Cuisine : mes feuilles crues peuvent se consommer, en salade (ramassées jeunes, avant le floraison) ; elles ont un petit goût piquant.

C'est pas une star, ça ?

. Par ailleurs , comme toute star, j'aime le mystère : je n'ai **pas de graine** !

Alors, si les pollinisateurs me visitent un peu, ce n'est pas pour mon profit . Pour me reproduire, je dispose d'un stock de tubercules. En outre, des bulbilles sont cachés à l'aisselle de chacune de mes feuilles, qui, une fois celles-ci fanées, se laisseront emporter par l'eau pour aller germer plus loin. (Voyez la fiche du N° de septembre 2021 de ce journal, sur la Surelle, qui me copie-).



Photos 3/19 & 3/2020

Bord du Ruisset

- **CB- Asso Au Pied de Ma Tour**

38113.patrimoine@gmail.com

Faites du vélo

Dimanche 22 mai
à partir de 13h00
au stade

Gratuit

BALADES
en vélo électrique
et animations
dans ma commune

Profiter des beaux reliefs de notre territoire à vélo, c'est bien. Mais sans trop se fatiguer, c'est encore mieux ! Sous l'encadrement d'un moniteur, empruntez les itinéraires cyclables du territoire pour des balades d'une heure à l'aide d'un VAE (Vélo à assistance électrique).

- Pensez à venir 15 minutes en avance!
- À partir de 12 ans
- 10 personnes max. par session
- Prêt du matériel sur place
- Autonomie à vélo requise, toute personne mineure doit être accompagnée d'un adulte
- N'oubliez pas de l'eau et une tenue adaptée!

Si vous souhaitez annuler ou modifier votre réservation, envoyez-nous un mail à : faitesduvelo@grenoblealpesmetropole.fr

EXPRESSION POLITIQUE

MAJORITÉ MUNICIPALE *VEUREY ENSEMBLE ET EN TRANSITION*

Qui dit association dit bénévolat. La plupart des associations peinent à trouver des volontaires pour renouveler leur bureau. Personne pour s'engager, prendre des responsabilités, intégrer une équipe, tel est le cas aujourd'hui du club de l'âge d'or. Cette association a une importance toute particulière dans la vie du village. Comment rompre la solitude pour certains ? Si ce n'est par cette seule sortie de la semaine pour discuter, jouer aux cartes, rencontrer d'autres personnes, travailler sa mémoire... Nous nous devons de soutenir nos aînés afin de trouver une situation pérenne pour l'avenir de l'association. Plusieurs pistes sont envisagées dont notamment la fusion du bureau avec l'amicale de Noyarey qui est dans la même situation. Quel que soit la décision, qu'il y ait fusion ou pas, nous serons aux côtés de l'âge d'or afin que perdurent tous les moments conviviaux qui contribuent à la vie du club auxquels nos aînés sont attachés. Les élus de la majorité s'engagent à accompagner les futurs bénévoles.

Balade en vélo électrique, stand de marquage, essai de la gamme Mvélo+ ou mini escape-game : découvrez quelle animation prend place dans votre commune sur faitesduvelo.com

les inscriptions se font à partir du site www.faitesduvelo.com/activites-communes/



OPPOSITION MUNICIPALE *VEUREY C'EST VOUS*

A ce jour, le groupe d'opposition est toujours en attente d'une réponse de Mme le Maire suite à la démission de deux de nos colistiers et la suspension de toutes activités municipales pour le dernier, Deux nouveaux membres de l'opposition ont été nommés en remplacement.

Nous souhaitons que le premier magistrat de notre commune s'exprime lors d'un conseil municipal public car ce problème relève désormais de ce domaine.

Mme Le Maire propose de nous rencontrer en réunion privée, mais nous restons attachés au débat public et démocratique en toute transparence.

Nous attendons des garanties claires et précises quant à son impartialité et au respect de nos vies privées. En l'état, les élus d'opposition suspendent toutes activités municipales et ce jusqu'à nouvel ordre.

Les Élus du groupe VEUREY C'EST VOUS



ESPACE DE SANTÉ

Médecins généralistes:

Consultations sur RDV tous les jours
et samedi matin si urgences.

RDV au 04 76 53 95 29

Dr LANCON Marie :

consultations tous les jours sauf le jeudi

Dr PARMENTIER Christophe :

consultations tous les jours sauf le mardi

Dr PAUTHIER Laurent :

consultations tous les jours sauf le mercredi

Cabinet d'infirmières diplômées d'état

ZUANON Bénédicte : 06 01 45 69 54

LAVERRIERE Laurence : 06 14 01 45 80

DACMINE Nadia : 06 70 46 60 18

Pédicure - Podologue

BARON Harmony :

Ouvert tous les jours et sur RDV.

Visite à domicile possible.

RDV au : 04 76 43 88 09 ou 06 07 6786 57

Orthophoniste

SONZOGNI Anaïs :

uniquement sur rdv au : 07 69 67 85 22.

les lundis, mercredis et vendredis,

Pas de domicile.

Psychologue clinicienne

DELEPELAIRE Marianne

Consultations sur rendez-vous au

07 83 38 10 01

Diététicienne Nutritionniste

Diplômée d'Etat

GENON CATALOT Julie

Consultations sur rendez-vous au

07 88 27 24 67



MAIRIE

Horaires au public

> Lundi : 15h00 - 17h00

> Mardi : 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00

> Mercredi : 13h30 - 17h00

> Jeudi : 8h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00

> Vendredi : 13h30 - 17h00

> Samedi : 8h00 - 12h00

Nous joindre

> Tél : 04.76.85.16.80

> Mail : mairie@veurey.fr

> Web : www.veurey-voroize.fr

> Facebook : commune de veurey-voroize

> CCAS : ccasveureyvroize@orange.fr

> Permanences Architecte Conseil

1^{er} vendredi du mois de 13h30 à 17h00

Prendre RDV auprès du secrétariat



> Permanences Avocat Conseil

1^{er} mercredi du mois de 14h30 à 16h30

Prendre RDV auprès du secrétariat



> Permanences Mutualp

sur RDV auprès de Mr Falconnet

au 06.16.24.92.28

Mail : mutualp-communales@mutualp.fr



URGENCES

• Gendarmerie de Sassenage : 04.76.27.42.17

• Police & Gendarmerie : 17

• Pompiers - centre de secours : 18 ou 112

depuis un portable

• SAMU : 15 ou 112 depuis un portable

ou 114 par FAX ou SMS pour les personnes

ayant du mal à entendre ou à parler

• Centre anti-poison : 04.72.11.69.11

• Pharmacie de secteur :

Pharmacie Polossat, 87 rue du Maupas à Noyarey.

Tél : 04.76.53.91.15

Pharmacies de garde affichage sur la vitrine

de la pharmacie ou au 3915.



L'INFORMATION DE
LA MAIRIE
EN DIRECT SUR
VOTRE PORTABLE

SIMPLE ET GRATUIT
pas de compte à créer :
100% anonyme
télécharger l'application
sur Appstore, Playstore
ou AppGallery



Lundi : 10h00 - 13h00 / 16h00 - 19h30

Mardi, jeudi, et vendredi 7h30 - 13h00 / 16h00 - 19h30

Mercredi : 7h30 - 13h00 / fermé après-midi

Samedi et dimanche : 7h30 - 12h30 / fermé après-midi

Le Relais Postal fonctionne les:

Mardi, jeudi et vendredi :

7h30 - 10h45 / 16h00 - 19h30

les autres jours service disponible sans créneau horaire.

